

## Rapport sur l'évaluation complète des bilans bancaires : Résultats et enseignement

Le 26 octobre dernier, la Banque Centrale Européenne, a diffusé les résultats de l'évaluation complète des bilans (« comprehensive assessment »), démarrée en novembre 2013, dont l'objectif était d'évaluer la situation des établissements bancaires avant l'entrée en vigueur du mécanisme de supervision unique. L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution a publié dans le numéro de novembre-décembre de la « Revue de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution » une évaluation de ces résultats. Ils font apparaître qu'au niveau national, les banques françaises confirment la qualité de leurs actifs ainsi que leur capacité à résister à des chocs sévères. Ces tests visaient trois objectifs principaux : l'assainissement grâce à l'identification et la mise en œuvre, le cas échéant, de mesures correctrices nécessaires ; la transparence à travers une amélioration de la qualité des informations disponibles sur la situation des banques ; le renforcement de la confiance en assurant toutes les parties prenantes que l'ensemble des banques de la zone euro serait examiné avec la même rigueur. En France, 13 groupes bancaires, représentant plus de 95 % des actifs du système bancaire français, ont été concernés par cette évaluation qui a largement mobilisé, tant au sein de l'ACPR (jusqu'à 800 personnes, auditeurs incluent) que des établissements bancaires. L'évaluation mise en œuvre combinait une analyse très précise de la qualité des actifs (Asset Quality Review, AQR) et un test de résistance (stress test). L'analyse de la qualité des actifs comportait deux éléments principaux. Le premier a évalué la qualité des données, des valorisations des actifs, des classifications des expositions non performantes, de la valorisation des garanties et des provisions. La seconde s'est attachée à analyser la couverture des expositions aux risques de crédit et de marché. Les tests de résistance menés en collaboration avec l'Autorité bancaire européenne visaient à mesurer la capacité des banques à absorber les chocs en situation de crise, sur un horizon de 3 ans. Il comportait deux scénarios, un scénario « central » et scénario un « stressé », couvrant la période 2014-2016, dont les banques devaient mesurer les impacts sur leur situation prudentielle. Le scénario central correspondait aux prévisions réalisées par la Commission européenne pour la période 2014-2015, étendues à l'année 2016. Le scénario stressé, défini par la BCE, visait à détecter les risques susceptibles d'impacter la stabilité du secteur financier européen.

N°20 de la « Revue de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution » de novembre-décembre (article pages 8 à 10) :

[http://acpr.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/acpr/publications/revue-acpr/201411-Revue-de-l-ACPR-20.pdf](http://acpr.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/acpr/publications/revue-acpr/201411-Revue-de-l-ACPR-20.pdf)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### 1 – BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 4 décembre 2014, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. M. Draghi a déclaré lors de sa conférence de presse : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire (...), nous avons décidé de laisser ces taux inchangés. S'agissant de nos mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous avons commencé à acheter des obligations sécurisées et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities). Ces programmes dureront au moins deux ans. La semaine prochaine, nous allons conduire la deuxième opération de refinancement à plus long terme ciblée, qui sera suivie de six autres opérations de ce type jusqu'en juin 2016. Prises dans leur ensemble, nos mesures auront une incidence notable sur notre bilan, qui est destiné à se rapprocher des dimensions qu'il affichait début 2012. (...) Le Conseil des gouverneurs réévaluera en début d'année prochaine le degré d'assouplissement monétaire accompli, l'expansion du bilan et les perspectives d'évolution des prix. Nous évaluerons également l'incidence plus large des évolutions récentes des cours du pétrole sur la tendance à moyen terme de l'inflation dans la zone euro. S'il devenait nécessaire d'accentuer la réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs continue d'affirmer unanimement son engagement à recourir à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. Cela impliquerait de modifier en début d'année prochaine l'ampleur, le rythme et le contenu de nos mesures. »

#### 2 – Banque de France

Nouvelle publication de la Banque de France: « Rue de la Banque ». Cette publication est destinée à élargir l'audience des travaux des chercheurs de la Banque auprès d'un plus large public (journalistes économiques, économistes de marché, enseignants, étudiants...). A l'aide de graphismes et à travers des pages non techniques, cette publication s'inscrit dans un mouvement général d'éducation économique. Rue de la Banque n°1 - [Le découplage des courbes de rendement en euro et en dollar](#)

#### 3 – Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en octobre 2014, stable comparé à septembre 2014, mais en baisse par rapport au taux de 11,9 % d'octobre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,0 % en octobre 2014, également stable comparé à septembre 2014, mais en baisse par rapport au taux de 10,7 % d'octobre 2013. Eurostat estime qu'en octobre 2014, 24,413 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,395 millions dans la zone euro. Par rapport à septembre 2014, le nombre de chômeurs a augmenté de 42 000 dans l'UE28 et de 60 000 dans la zone euro. Comparé à octobre 2013, le chômage a baissé de 1,549 million de personnes dans l'UE28 et de 547 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Allemagne (4,9 %) ainsi qu'en Autriche (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (25,9 % en août 2014) et en Espagne (24,0 %).

# SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

---

## Suivi des crédits aux entreprises en Guadeloupe

Au 30 septembre 2014, l'encours total des crédits aux entreprises déclarés au Service central des risques (SCR) de la Banque de France s'élève à 4,5 milliards d'euros (+3,4 % sur trois mois). Les concours mobilisés, qui représentent 88,0 % de l'encours total, enregistrent une croissance de 3,8 % sur le trimestre, imputable exclusivement à la progression des crédits à moyen et long terme (+4,6 %).

Les secteurs des activités immobilières, de soutien aux entreprises et du commerce captent 79,7 % des financements. L'immobilier, premier bénéficiaire de l'activité de crédit (46 % de l'encours total), reste bien orienté sur trois mois (+3,6 %) et enregistre une hausse marquée sur un an (+16,8 %). En parallèle, si les activités de soutien aux entreprises (25 % de l'encours total) progressent sur trois mois (+1,3 %), elles sont en repli sur un an (-13,7 %). En revanche, les encours alloués au secteur du commerce sont en hausse (+4,4 % sur trois mois ; +3,0 % sur un an), impulsés par le rebond du marché automobile au troisième trimestre.

Hors activités immobilières et de holding, les grandes entreprises (GE) concentrent 50,4 % du total des encours mobilisés, contre 30 % pour les petites et moyennes entreprises (PME) et 19,6 % pour les très petites entreprises (TPE). L'encours des crédits mobilisés des GE augmente sur trois mois (+1,7 %) mais marque le pas sur un an (-16,1 %). À l'inverse, les encours de crédits des TPE diminuent sur le trimestre (-1,5 %) et progressent modérément sur un an (+0,7 %). Seuls les encours de crédits des PME progressent sur trois mois (+2,7 %) et sur douze mois (+8,4 %).

## Baisse de l'emploi salarié marchand en Guadeloupe

Selon l'étude de l'Insee « Recul de l'emploi salarié marchand aux Antilles-Guyane au second trimestre 2014 » publiée en décembre 2014, l'emploi salarié marchand guadeloupéen enregistre une baisse (-1,6 %) entre le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestre 2014. Cette baisse est alimentée par la mauvaise santé persistante du secteur de la construction, affichant un repli de 2,5 %. De manière moins prononcée, le secteur tertiaire marchand participe à ce repli général. Les secteurs concurrentiels subissent les contrecoups de la baisse de la consommation des ménages. Le transport et l'entreposage sont ainsi en recul de 2,8 %. L'hébergement et la restauration sont en baisse en lien avec l'arrivée de la basse saison touristique. Seul le secteur de l'industrie soutient l'emploi guadeloupéen : il est stable par rapport au premier trimestre. En glissement annuel, la baisse de l'emploi salarié guadeloupéen est marquée (-4,3 %), le secteur de la construction et de l'industrie y contribuent avec respectivement une baisse de 13 % et 3,7 % en glissement annuel.

Source : <http://www.insee.fr/fr/regions/guadeloupe/default.asp?page=publications/publications.htm>

## Les récentes publications

L'IEDOM Guadeloupe vient de publier la note « Suivi des crédits aux entreprises à la Guadeloupe », relative au 3<sup>e</sup> trimestre 2014. Cette note est téléchargeable librement sur le site <http://www.iedom.fr/>

# BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

---

## Majoration du CICE et du CIR dans les Outre-mer

Le 14 novembre 2014, les députés ont adopté la majoration du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et du crédit d'impôt recherche (CIR) dans les Outre-mer. Le taux du CICE dans les Outre-mer (égal à 6 % en métropole) sera de 7,5 % en 2015 et de 9 % en 2016. Le taux du CIR (égal à 30 % en métropole) a été fixé à 50 %. Pour les secteurs particulièrement exposés à la concurrence (comme le tourisme, les technologies de l'information, l'agriculture et l'agro-alimentaire), le gouvernement devrait prochainement proposer aux députés un outil permettant d'abaisser le coût du travail de façon similaire à un CICE muni d'un taux à 12 %.

## L'agence de notation Fitch abaisse la note du département Guadeloupe

Les notes de défaut émetteur à long terme en devise et en monnaie locale de la Guadeloupe ont été dégradées par l'agence de notation Fitch. En trois ans, elles passent de AA- à A+. La note à court terme a également été abaissée, passant de F1+ à F1. Selon l'agence de notation : « cet abaissement des notes reflète d'une part l'affaiblissement des performances budgétaires du département sur la période 2012-2014, d'autre part nos prévisions de détérioration durable du taux d'épargne de gestion et de la capacité de désendettement ». Fitch indique également que la perspective est stable, prévoyant une relative atonie des recettes à moyen terme et une diminution des investissements

## Développement du tourisme de croisière

Du 19 au 21 novembre 2014 s'est tenu le 2<sup>e</sup> Salon du voyage et de la croisière au World trade center (WTC) de Jarry. De nombreux acteurs du secteur, tours opérateurs, voyagistes et hôteliers ont confirmé le fort développement de la croisière en Guadeloupe. Pour répondre à cet engouement, la compagnie Costa avait notamment décidé de baser un 3<sup>e</sup> navire en Guadeloupe pour la saison 2014-2015. Aussi, le nombre de compagnies qui font escale en Guadeloupe augmente et certains bateaux font de nouveau escale, comme par exemple l'*Aida Luna*, un navire qui n'était pas revenu en Guadeloupe depuis deux saisons. Afin de répondre à la croissance du marché de croisière, le port de Pointe-à-Pitre a récemment investi 7,5 millions €. Le Comité du tourisme des îles de Guadeloupe (CTIG) investit pour sa part près de 400 000 € chaque année pour la promotion de la croisière en Guadeloupe.

## Lancement du projet de centrale bagasse-biomasse à Marie-Galante

La construction de la centrale bagasse-biomasse à Marie-Galante, dont le montant des travaux s'élève à 80 millions €, devrait débuter en octobre 2015 pour une durée de 2 ans. Installée à proximité de la sucrerie de Marie Galante et conçue pour valoriser la bagasse produite lors du broyage de la canne à sucre, la centrale approvisionnera la sucrerie à hauteur de 42 000 MWh. Les avantages pour la sucrerie sont nombreux. Ils devraient notamment éviter 28 millions € d'investissements liés à la rénovation et la mise en conformité d'installations existantes, d'économiser 1 million € par an de frais d'exploitation et de maintenance, et de faire passer le tonnage annuel de canne de 147 000 à 181 000.

## Prise de fonction du nouveau préfet de Guadeloupe

Par décret du 12 novembre 2014, Jacques Billant a été nommé préfet de la région Guadeloupe. Jusqu'alors préfet de la Dordogne, Jacques Billant a officiellement pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> décembre 2014 et succède à Marcelle Pierrot.

## ACTUALITÉS RÉGIONALES

### Porto Rico : Première île de la Caraïbe pour les affaires selon la Banque mondiale

Chaque année, la Banque mondiale publie son rapport *Doing Business*, qui mesure le cadre réglementaire des entreprises de nombreux pays et classe ces derniers selon la facilité à faire des affaires. Dans la dernière édition *Doing Business 2015* (parue fin octobre 2014) qui regroupe 189 pays, Porto Rico occupe la 47<sup>e</sup> place du classement et est ainsi l'île la mieux classée de la Caraïbe. Par ordre décroissant viennent ensuite la Jamaïque (58<sup>e</sup>), Trinidad et Tobago (79<sup>e</sup>), La République Dominicaine (97<sup>e</sup>), et Antigua-et-Barbuda (89<sup>e</sup>). La Guadeloupe, la Martinique et les îles du Nord ne sont pas classées mais sont représentées par la France qui se situe à la 31<sup>e</sup> place.

### Partenariat entre Winair, Air Antilles Express et la Dominique

Le 26 novembre 2014, un partenariat nommé Paire a été signé entre Winair, Air Antilles Express et le gouvernement dominiquais. Ce partenariat est co-financé par le fonds de coopération régionale (FCR), un fonds géré par la Préfecture de la Guadeloupe et qui favorise les projets de développement au sein de la Caraïbe. L'objectif de Paire est d'identifier de nouvelles stratégies de développement de l'offre aérienne caribéenne. Winair et Air Antilles Express avaient déjà signé une convention de partenariat en février 2014 afin d'accroître leur trafic. Les deux compagnies souhaitent poursuivre leur collaboration en développant davantage leurs échanges sur la région.

### Saint-Barthélemy : la réduction de la DGC adoptée par le Sénat

Le 24 novembre 2014, le Sénat a adopté un amendement réduisant de 3 millions € le montant de la dotation globale de compensation (DGC) réclamée à la Collectivité de Saint-Barthélemy. Proposé par le sénateur Michel Magras, cet amendement est relatif à l'article 12 du projet de loi de finances pour l'année 2015, dans lequel le montant de la DGC réclamée à la Collectivité avait été fixé à 5,79 millions €. En contrepartie de cette réduction, la Collectivité renoncerait au versement du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA). Pour que cet amendement puisse rentrer en vigueur, il devra être approuvé par la Commission mixte paritaire, ou le cas échéant être adopté à l'Assemblée nationale après y avoir été renvoyé.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE REFERENCE						Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	Guadeloupe France entière	Octobre	2014	128,8 127,8	-0,8 % 0,0 %	1,0 % 0,5 %	
<b>Demandeurs d'emploi</b> (Source : Deccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Octobre	2014	61 580	-0,8 %	1,5 %	
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Octobre	2014	171,7 2 091,2	- -	-29,2 % -8,7 %	
<b>Créations d'entreprises</b> (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Octobre	2014	429	47,9 %	-9,7 %	
<b>Vulnérabilité des ménages</b> (Source : Jedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Novembre	2014	20 267 388	2,3 % -17,4 %	-2,6 % -37,4 %	

INDICATEURS SECTORIELS						Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Novembre	2014	131 439	2,3 %	-3,1 %	
<b>Trafic maritime</b> (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Cumul annuel		1 778 967	-	0,2 %	
<b>Trafic maritime</b> (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes)		Octobre	2014	232 149	4,8 %	9,6 %	
<b>Fréquentation des hôtels classés</b> (Source : Insee)	Nombre de nuitées (en milliers)		Octobre	2014	43 643	-12,0 %	-17,4 %	
<b>Fréquentation des hôtels classés</b> (Source : Insee)	Nombre de nuitées (en milliers)		Décembre	2013	99	22,2 %	-5,7 %	
<b>Immatriculations</b> (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Cumul annuel		1 036	-	-0,6 %	
<b>Immatriculations</b> (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Novembre	2014	1 522	-9,9 %	-1,7 %	
<b>Consommation de ciment</b> (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Cumul annuel		13 802	-	-1,1 %	
<b>Consommation de ciment</b> (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Novembre	2014	13 774	-20,6 %	-20,4 %	
<b>Consommation de ciment</b> (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Cumul annuel		180 139	-	-11,9 %	

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

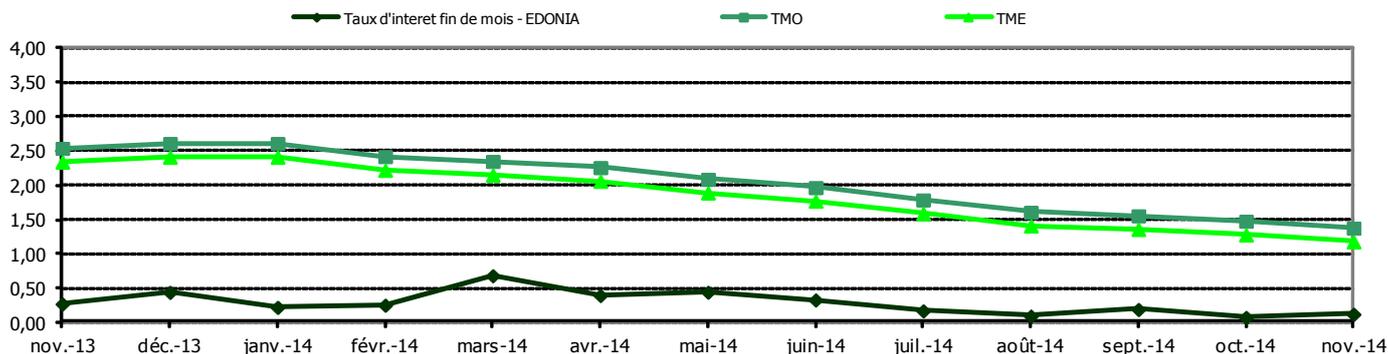
Taux d'intérêt fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Août	Septembre	Octobre	Novembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1010%	0,1970%	0,0820%	0,1280%	0,0200%	0,0820%	0,1800%	0,3310%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Août	Septembre	Octobre	Novembre
1,41%	1,36%	1,28%	1,18%	1,61%	1,56%	1,48%	1,38%

### Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	4,85%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,79%
Prêts à taux variable	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,72%
Prêts-relais	5,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,53%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	13,39%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,28%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,92%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,59%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,47%	Découverts en compte	13,39%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

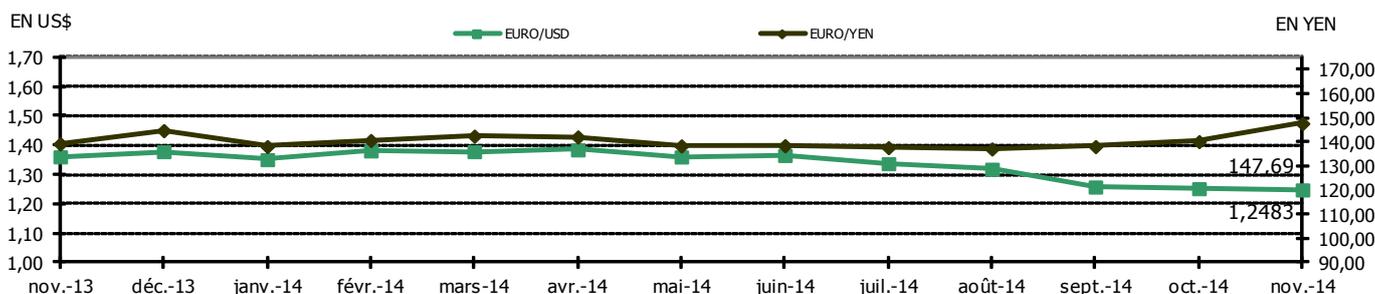
## Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2483	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,7648	EURO/SRD (Surinam)	4,1027
EURO/JPY (Japon)	147,6900	EURO/BWP (Botswana)	11,4902	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,2254
EURO/CAD (Canada)	1,4227	EURO/SCR (Seychelles)	17,6886	EURO/DOP (Rép. Dom.)	54,839
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7953	EURO/MUR (Maurice)	39,1617	EURO/BBD (La Barbade)	2,4865
EURO/SGD (Singapour)	1,6268	EURO/BRL (Brésil)	3,1831	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,8779
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,6806	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,8225	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3338,0727	EURO/XCD (Dominique)	3,3567	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

<b>1 EURO =</b>	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : J.-M. PAUGAM

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de la Dothémare - 97 139 les Abymes

Achevé d'imprimer le 16 décembre 2014 - Dépôt légal : décembre 2014 - ISSN 1240-3806